

Votre contact privilégié



Madame Amélie de Valence, responsable des relations grands donateurs, est à votre disposition si vous souhaitez soutenir et visiter un de nos établissements en particulier.

Vous pouvez la contacter au **01.43.62.24.23**
ou par mail à adevalence@armedusalut.fr



La Fondation de l'Armée du Salut
60, rue des Frères-Flavien - 75976 Paris cedex 20
www.armedusalut.fr

L'Armée du Salut

Depuis plus de 130 ans au service
des plus fragiles

Créée en Angleterre en 1865 par le Pasteur William Booth, l'Armée du Salut s'engage en 1881 en France où elle est reconnue d'utilité publique dès 1931. Elle agit en faveur des personnes fragilisées grâce à 3 missions prioritaires :

Secourir ceux qui sont dans la plus grande détresse en leur apportant une aide vitale : des repas, un hébergement...

Accompagner les personnes qu'elle accueille pour les aider à retrouver leurs repères et élaborer un nouveau projet de vie.

Reconstruire les vies des personnes en les aidant à trouver du travail, un logement... et à devenir autonomes.

Chaque année, la Fondation de l'Armée du Salut accueille et accompagne dans ses établissements :

- Jusqu'à 5400 personnes en détresse
- Plus de 500 enfants et adolescents en difficulté
- 250 personnes présentant une déficience ou un handicap mental
- 800 personnes âgées dépendantes

Merci d'agir avec nous pour secourir les plus fragiles !

Vos avantages fiscaux

75 % de votre don peut-être déduit de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune.

La Fondation de l'Armée du Salut, reconnue d'Utilité Publique, est habilitée à recevoir des dons afin de mener à bien ses actions. À ce titre, les dons effectués pour la Fondation vous donnent droit à une déduction fiscale à valoir sur votre ISF.

Pour plus d'informations, référez-vous au feuillet ci-joint.

75 % de votre don peut-être déduit de l'Impôt sur le Revenu.

Si vous êtes redevable de l'Impôt sur le Revenu, 75 % du montant de votre soutien à la Fondation de l'Armée du Salut est déductible de votre impôt, dans la limite de 531 € de dons pour l'année 2017. Au-delà de ce montant, vous pouvez déduire 66 % du montant de votre soutien, et ce dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

60 % de votre don peut-être déduit de l'impôt sur les Sociétés.

Vous avez la possibilité de déduire 60 % de votre don, dans la limite de cinq pour mille du Chiffre d'Affaires de votre entreprise.

Faites de votre impôt
le plus sûr des placements
en décidant de son utilisation



Investissez votre impôt pour aider LES PERSONNES EN DÉTRESSE SOCIALE

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de Lille, Les Moulins de l'Espoir (59)

Les Moulins de l'Espoir, notre Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de Lille dispose de 186 places d'hébergement. **Les personnes qui y sont accueillies ont connu la grande précarité et même la rue.** La rénovation de l'établissement est essentielle pour fournir à chacune d'elles des conditions d'accueil qui favoriseront leur reconstruction.


LE PROJET

La construction d'un nouveau bâtiment disposant de 25 studios a commencé rue Ovigneur. Les personnes accueillies sur place sont en mesure de vivre de manière autonome, comme chez elles. Parallèlement, nous allons complètement reconstruire le bâtiment actuel et aménager des chambres individuelles avec sanitaires privés. **L'équipement des chambres, financé par les dons, est nécessaire pour permettre à chacun de retrouver des repères et de l'intimité, afin de s'engager efficacement dans un parcours de réinsertion.**

« **Quand je suis arrivé aux Moulins de l'Espoir, j'avais des soucis familiaux, pas d'emploi et des problèmes de santé... Ce que je trouve ici, personne ne me l'a jamais donné. Je peux y construire mon plus beau projet : offrir à ma fille une vie meilleure que la mienne.** »

Kévin, 21 ans, Résident aux Moulins de l'Espoir

Appel à financement



BUDGET :
250 000 euros

FIN DES TRAVAUX :
septembre 2018



Investissez votre impôt pour aider LES PERSONNES ÂGÉES

Maison de retraite médicalisée de Bormes-les-Mimosas (83)

La Maison de retraite médicalisée Olive et Germain Braquehais de Bormes-les-Mimosas **accueille 84 personnes âgées dont 16 souffrent de la maladie d'Alzheimer** ou de troubles apparentés. Ces résidents en perte d'autonomie ne peuvent plus vivre seuls chez eux. Dans notre résidence, ils bénéficient d'un accueil chaleureux, participent à des activités pour mobiliser leurs capacités et nouer des liens sociaux.


LE PROJET

Soucieux de la qualité des services que nous proposons à nos résidents, **nous voulons étendre et réaménager notre résidence.** Nous avons ainsi prévu de créer une salle d'animation, d'agrandir l'infirmerie et la partie du bâtiment qui accueille les personnes atteintes de pathologies de type Alzheimer et de construire un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés pour proposer à ces résidents des activités sociales et thérapeutiques.

« **À l'âge de 90 ans, je ne pouvais plus vivre seule. J'étais triste d'avoir quitté mon « chez moi », mais je me suis vite plu ici. Il y a de la joie dans ce lieu, je m'y sens bien.** »

Jeanne, Résidente dans notre maison de retraite médicalisée de Bormes les Mimosas

Appel à financement



BUDGET :
500 000 euros

FIN DES TRAVAUX :
juin 2018

Investissez votre impôt pour aider LES ENFANTS ET LES JEUNES

Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique de Montpellier (34)

L'Institut Nazareth, situé à Montpellier, **accueille 105 jeunes, âgés de 6 à 20 ans, souffrant de troubles cognitifs et relationnels, d'importantes difficultés de concentration et d'apprentissage.** Nos équipes leur fournissent un soutien éducatif, pédagogique et psychologique. Ateliers d'apprentissage, activités sportives, stages en entreprises contribuent à leur redonner confiance en leurs capacités pour se bâtir un avenir serein.

LE PROJET

Les travaux prévus visent à rénover la salle polyvalente pour une meilleure organisation des activités, à restructurer l'accueil et les bureaux administratifs, et à transformer le préau en lieu pour accueillir en journée des enfants vivant au domicile de leurs parents.

« **À l'Institut, tous les enfants bénéficient d'un suivi personnalisé. Nous tenons compte de leurs capacités et de leurs difficultés, et nous adaptons notre travail pour donner à chacun les moyens d'un meilleur avenir.** »

Anthony Castellon, éducateur à l'Institut Nazareth

Appel à financement



BUDGET : 400 000 euros

FIN DES TRAVAUX :
septembre 2017



Investissez votre impôt pour aider LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Maison d'Accueil Spécialisée de Montfermeil (93)


« **Le nouveau bâtiment permettra aux résidents de gagner en autonomie. Ils pourront par exemple circuler plus facilement, alors que dans le bâtiment actuel, ils sont totalement dépendants. Leurs conditions de vie vont en être très améliorées !** »

François Gillet, Directeur opérationnel de la Maison d'Accueil Spécialisée, le Grand Saule

LE PROJET

Face à l'ampleur du travail à mener, **il a été décidé de reconstruire l'établissement.** Cette solution atténuée les nuisances suscitées par les travaux, pour nos résidents mais aussi pour nos équipes, et évite des déménagements répétés. Chambres individuelles munies de salles de bain et sanitaires adaptés, équipement en domotique, aménagement de salles d'activités... **tout a été imaginé pour améliorer la praticité du lieu et favoriser l'autonomie des résidents.**

Appel à financement



BUDGET :
10 200 000 euros

FIN DES TRAVAUX :
juin 2020